

Note à l'attention du lecteur

Le manuel du programme Interreg Rhin Supérieur 2021-2027 se compose de 18 fiches thématiques. Il a vocation à fournir à ses lecteurs l'ensemble des informations nécessaires pour :

- Connaître les enjeux et les modalités de fonctionnement du programme ;
- Formuler et déposer une demande de concours communautaire ;
- Mener à bien son projet depuis son démarrage jusqu'à sa clôture.

Si chacune des différentes fiches thématiques s'adressera plutôt à un certain profil, une lecture complète de l'ensemble est recommandée, notamment dans les contextes de la rédaction d'une proposition de projet et de la mise en œuvre d'un projet adopté.

Les règles contenues dans le manuel ont une valeur contractuelle. En signant la convention de partenariat, le bénéficiaire s'engage à respecter les règles du présent manuel. Elles constituent le cadre général dans lequel s'inscrit l'ensemble des projets cofinancés, y compris les projets concernés par une procédure spécifique de sélection. Ce cadre général peut être complété, sur décision du Comité de suivi, par des modalités particulières. Le cas échéant, ces modalités particulières sont clairement identifiées dans le manuel.

Le manuel sera régulièrement actualisé. Une communication large sera faite à chaque mise à jour. L'Autorité de gestion invite néanmoins le lecteur à s'assurer qu'il détient bien la dernière version du manuel ou de la fiche thématique correspondante en vigueur.

Ce manuel avec ses fiches thématiques ainsi que des informations complémentaires concernant le programme sont également disponibles sur le site Internet www.interreg-rhin-sup.eu.

Les fiches thématiques sont numérotées et concernent les sujets suivants :

N°	Titre	Version en vigueur
1	Présentation générale du programme	V1 du 09.07.2024
2	Modalités de fonctionnement du programme	V1 du 09.07.2024
3	Modalités de sélection des projets	V4.1 du 26.09.2024
4	Eligibilité des dépenses	V10 du 09.07.2026
5	Commande publique	V1.1 du 12.05.2026
6	Aides d'État	V1 du 07.12.2023
7	Plan de financement	V1 du 12.11.2024
8	Indicateurs	V1.1 du 31.05.2024
9	Information, communication et visibilité	V1.1 du 31.05.2024
10	Cycle de vie du projet	V1.1 du 27.09.2024
11	Convention de partenariat	V1 du 07.12.2023
12	Mise en oeuvre et reporting	V2 du 25.11.2025
13	Contrôles, paiement des fonds et audits	V1 du 12.11.2024
14	Modification du projet	V3 du 10.07.2025
15	Clôture du projet	V1 du 12.11.2024
16	Protection des données	V1 du 07.12.2023
17	Lutte anti-fraude	V2 du 25.11.2025
18	Résolution de litiges	V2 du 25.11.2025

Pour en faciliter la lecture, le manuel a été rédigé en utilisant la forme masculine traditionnelle pour les noms et pronoms personnels. Cela n'implique toutefois aucune discrimination à l'égard du genre féminin et doit être interprété comme un genre neutre au nom de la simplification linguistique.